

[MOBILISATION]

SYNTHESE DES REVENDICATIONS



Retrouver une liberté d'entreprendre

Depuis le mois d'octobre 2023, la FNSEA et Jeunes Agriculteurs dénoncent la déconnexion entre les discours de nos dirigeants politiques français et européens ainsi que les décisions qui pèsent sur les agriculteurs. Cette grogne s'est traduite sur tout le territoire à travers l'action « On marche sur la tête » qui doit trouver des réponses à tous les niveaux.

La mobilisation exceptionnelle de tous les départements a permis d'obtenir des victoires importantes au niveau européen sur le glyphosate, sur le règlement SUR ou encore sur le projet de restauration de la nature. Au niveau français, des avancées sont également à mettre en avant, notamment les mesures de compensation obtenues suite à la baisse de l'avantage fiscal sur le GNR.

Toutefois, une pluie de décisions incompréhensibles continue de s'abattre sur notre secteur, dans un contexte où les agriculteurs subissent déjà violemment le changement climatique dans leurs exploitations. Les plans et normes actuelles s'inscrivent seulement dans une posture courttermiste et ne répondent pas à la question suivante : comment assurer aux agriculteurs, et particulièrement aux nouvelles générations qui s'installent, la pérennité économique de leur exploitation ?

Nous avons besoin d'un changement structurel fort ! Des mesures très concrètes sont attendues pour donner un signal sur les exploitations. Ces demandes, qui devront s'accompagner de réflexions à plus long terme aux niveaux français et européens, visent par ailleurs à faire évoluer la vision portée par nos décideurs, politiques français et européens, sur l'agriculture.

- En France, tous les indicateurs de souveraineté alimentaire montrent que nous décrochons, des décisions de relance de la production sont impératives !
- En Europe, la philosophie même du Green deal qui assume la décroissance est à revoir pour redonner de la visibilité aux agriculteurs.

Ce changement est urgent ! Il est absolument nécessaire si nous souhaitons maintenir des agriculteurs et continuer d'installer des jeunes demain.



Notre message repose sur 3 axes prioritaires :

1. LA DIGNITE DES AGRICULTEURS DANS L'EXERCICE

La crise est morale. Les agriculteurs se sentent abandonnés face au manque d'ambition et de lisibilité des politiques publiques. Un sentiment renforcé par des incohérences manifestes dans les réglementations à l'instar de la volonté affichée dans la planification écologique de produire plus de biomasse tout en supprimant les moyens de production... Incompréhensible ! Par ailleurs, si en période de crise, les agriculteurs obtiennent souvent le soutien du grand public, ils font généralement l'objet de vives critiques. Cela provoque un sentiment de mal être généralisé et de manque de considération de la profession qui ne peut rester ignoré.

2. LA JUSTE REMUNERATION DE LEUR TRAVAIL

Une juste rémunération est indispensable pour valoriser le travail des agriculteurs et leur donner des perspectives et de la lisibilité sur l'avenir. Cette problématique de longue date doit trouver sa réponse dans l'application pleine et entière des lois EGAlim et de leur état d'esprit par la construction du prix en marche avant. Pourtant, plus de cinq ans après la promulgation de la première loi, les signaux envoyés à quelques jours de la fin des négociations commerciales, particulièrement en cette période d'inflation, sont néfastes sur la mise en œuvre d'Egalim. Il est urgent de faire appliquer la loi. C'est une condition sine qua non pour répondre au défi démographique en agriculture. Au-delà du respect des EGAlim, c'est une cohérence globale qui est attendue pour assurer cette juste rémunération.

3. LA NECESSITE DE RETABLIR DES CONDITIONS D'EXERCICE DU METIER ACCEPTABLES

L'accumulation des normes au quotidien s'accompagne d'une remise en question permanente des moyens de production. Elle interroge la volonté de nos dirigeants d'avoir une réelle réflexion sur la souveraineté alimentaire du pays et du continent. Celle-ci doit s'accompagner de choix stratégiques. Il est urgent de redonner de l'air aux agriculteurs afin de leur permettre de mener à bien leur projet. Un modèle agricole s'inscrit dans un temps long. Il est impératif que les cadres administratifs et réglementaires prennent en compte cette temporalité. Il en va de la réussite de l'agriculture française et des transitions qu'elle doit engager. Enfin, les agriculteurs attendent des décisions cohérentes avec les discours. Trop de mesures sont prises sans cohérence avec les objectifs assignés.

Il est urgent de changer radicalement l'approche de l'agriculture par nos décideurs politiques français et européens.

- En France, tous les indicateurs de souveraineté alimentaire montrent que nous décrochons, des décisions de relance de la production sont impératives !
- En Europe, la philosophie même du Green deal qui assume la décroissance est à revoir pour redonner de la visibilité aux agriculteurs.

Un changement de logiciel est urgent ! La souveraineté alimentaire doit devenir un enjeu d'intérêt général supra à tous les autres objectifs des politiques agricoles. La souveraineté doit être la boussole de la relance de la production en France pour répondre à la demande alimentaire en mettant en valeur l'origine des produits !

Pour avancer sur ces trois thématiques, 2 niveaux de demandes et de temporalité.

1. LES PREMIERES MESURES D'URGENCE

I. Des réponses immédiates sur la rémunération

- Assurer un **respect absolu des lois EGAlim**, par le biais notamment des contrôles renforcés sur tout le territoire et la non-négociation de la MPA.
- Garantir la compensation intégrale pour tous sur le **GNR** via la mise en place immédiate du Crédit d'impôt et l'intégration dans le prix payé du montant actuellement remboursé
- Paiement de toutes les **aides PAC** Immédiatement quel que soit les raisons du non-paiement
- Assurer le paiement dans les plus brefs délais de l'ensemble des **indemnités sanitaires et climatiques** (MHE, Tuberculose, grippe aviaire, inondations, etc.) dues par l'Etat tout en défiscalisant ces mêmes aides.
- Aider immédiatement les **secteurs les plus en crise : viticulture et agriculture biologique**
- Faire de **l'élevage** une grande cause nationale :
 - Traduction sociale de la mesure sociale Elevage en rendant définitive la déduction
 - Refus clair des Accords de libre échange
- Rejet d'Ecophyto et moratoire sur les interdictions

II. Le rejet intégral et immédiat de toutes les surtranspositions

- L'application pleine et entière du **Varenne de l'eau** et une accélération des projets de stockage d'eau.
- **Retrait de l'arrêté plan eau de juin 2021**, mise en œuvre d'un dispositif plus adapté de la gestion des sécheresses, sécurisation des prélèvements d'eau (Autorisations Uniques Pluriannuelles).
- Le curage des cours d'eau pour prévenir les inondations.
- Refus du zonage « **Zones Humides** » présenté par le MTE qui couvrent 30 % de la SAU
- Rejet en bloc des **ZNT**

III. Sortir des incohérences du Green deal et de la planification écologique

- Obtenir la dérogation sur les 4 % de jachères
- Revenir sur le Ratio Prairie pour tenir compte de la décapitalisation
- IED : statu quo pour la volaille et le porc
- Mettre en cohérence l'ambition d'augmentation de la production et la possibilité d'avoir accès aux moyens de production

IV. Mettre en place des mesures spécifiques en faveur du renouvellement des générations (RGA)

- Travail à la mise en œuvre du pacte en faveur du RGA et à la rédaction d'une loi forte
- Insister sur les mesures fiscales/sociales liées à l'installation et à la transmission

2. LES MESURES LEGISLATIVES

I. Simplification

- Afficher la pause normative et le chantier de réduction des normes
 - Sécurisation de tous les projets : limiter les recours et les durées d'instruction
- Placer l'action de l'OFB sous l'autorité des Préfets et désarmer les agents de l'OFB et inscrire leurs interventions sous le signe de la pédagogie
- Revenir sur la non-régression du droit de l'environnement

II. Compétitivité

- Placer l'ANSES sous l'autorité politique
- Mise en place d'une exonération sur le modèle TODE pour tous les contrats en production agricole
- Arrêter les surtranspositions et permettre une harmonisation des normes au niveau européen.

